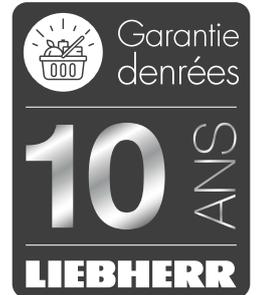


Objet: demande de remboursement de denrées

Vous vous êtes inscrits au préalable sur notre plateforme en ligne: www.odr.accessoires-menager.fr
(dans le mois suivant l'achat de votre appareil)

Pour profiter de la Garantie Denrées 10 ans et obtenir votre remboursement, merci de nous retourner dans les 3 mois qui suivent l'intervention d'un service après-vente agréé LIEBHERR, l'ensemble des éléments nécessaires au traitement de votre demande:

- la facture d'achat de votre appareil
- la fiche d'intervention de votre SAV qui justifie la réparation ou l'irréparabilité de votre appareil ;
dans le cadre d'un remplacement de l'appareil, la facture d'achat de l'appareil LIEBHERR de remplacement
- la demande de remboursement dûment complétée, signée et cachetée de votre Service après-Vente agréé LIEBHERR



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'APPAREIL

(à renseigner par le SAV agréé LIEBHERR en charge de l'intervention)

Référence

Date d'achat Date de la panne Date d'intervention

N° de série

Le N° de série est composé de 9 chiffres désigné par Serial-Nr, vous le retrouverez sur la facture d'achat ou sur la plaque signalétique de l'appareil.

Nature de la panne

.....
.....

A quelles fins servent les denrées stockées ?

Fins professionnelles

Fins personnelles

L'appareil a-t-il été réparé ou remplacé ?

Réparation

Remplacement

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'UTILISATEUR / LE REVENDEUR

Utilisateur: Nom et prénom

Adresse

Tél.

E-mail

Revendeur: Nom/Raison sociale

Dispose-t-il de son propre service après-vente ?

Oui

Non

